

L'échange – un lieu sûr

Un plan de prévention des violences dans les échanges individuels



**Préparation
et accompagnement
des participantes
et participants**



Évaluation des risques



**Code de conduite pour
les familles participantes**



**Formation
et sensibilisation
des professionnels**

**OFAJ
DFJW**



Gestion de crise



Culture du feedback



Communication



**Possibilités
de recours**

L'ÉCHANGE – UN LIEU SÛR

UN PLAN DE PRÉVENTION DES VIOLENCES
DANS LES ÉCHANGES INDIVIDUELS

OFAJ/DFJW

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande. Il a été créé dans le cadre du traité de l'Élysée en 1963. En tant qu'organisation internationale, l'OFAJ soutient les échanges et les rencontres entre les jeunes de France, d'Allemagne et d'autres pays. Les jeunes de tous les âges doivent avoir la possibilité de sortir des structures habituelles et de découvrir de nouveaux contextes. Un échange interculturel peut contribuer au développement de la personnalité des jeunes. Le respect mutuel et une mise en confiance progressive sont des conditions de base pour que les jeunes se reconnaissent dans les rencontres et se sentent à l'aise. → www.ofaj.org

Pourquoi un plan de prévention des violences ?

L'OFAJ veut offrir aux jeunes des espaces de rencontre qui leur permettent de s'épanouir, d'approfondir leurs centres d'intérêt et de révéler leur personnalité.

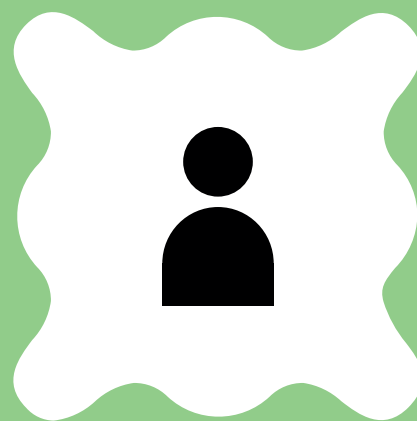
La protection des jeunes contre toutes les formes de violence est une priorité de l'OFAJ.

Le plan de prévention des violences dans les échanges individuels souligne l'importance de la protection des jeunes de moins de 18 ans qui participent aux programmes Brigitte Sauzay et Voltaire. Ce plan de prévention constitue un élément essentiel de la préparation, de l'organisation et de la mise en œuvre des programmes d'échange individuel.

Préparation et accompagnement des participantes et participants

Un plan de prévention des violences dans les échanges individuels ne semble judicieux que si tous les acteurs et actrices du contexte précis y adhèrent et consentent. Les processus participatifs et le droit à la parole renforcent la confiance en soi. Associer les jeunes à ces processus les amène à mieux se défendre, à reconnaître les situations critiques et les dangers et leur permet dans des situations de transgression d'imposer leurs limites.

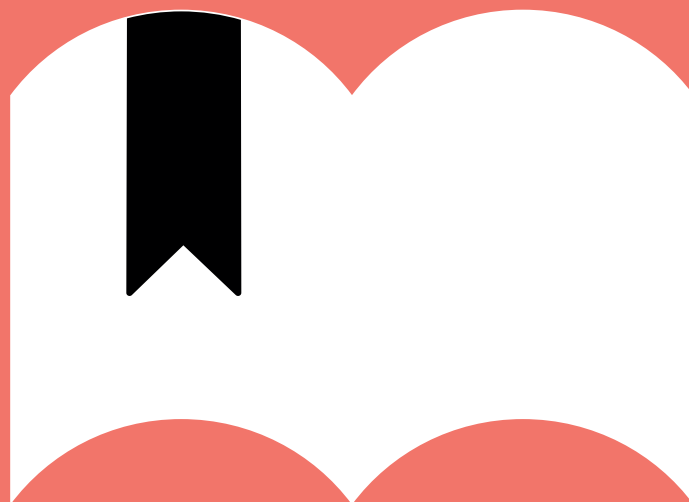
Dès le début, nous impliquons les participantes et participants dans l'organisation de l'échange. Nous abordons avec eux, avant, pendant et après leur séjour dans l'autre pays, des sujets comme la transgression, les violences sexuelles et sexistes et l'autoprotection. Les jeunes doivent comprendre que leurs besoins et leurs sentiments sont pris au sérieux et que leurs observations, leurs réactions et leurs plaintes impactent la conception du programme et les mesures préventives.



Formation et sensibilisation des professionnels

Les professionnels impliqués dans les programmes d'échange sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et au développement du plan de prévention des violences dans les échanges individuels.

Dans le cadre des programmes Brigitte Sauzay et Voltaire, les **tutrices et tuteurs** dans les établissements d'origine et d'accueil jouent un rôle clé dans l'encadrement, le conseil et le suivi des élèves. L'OFAJ organise régulièrement **des formations** pour ces enseignantes et enseignants afin de les préparer à leur mission, de les soutenir dans leur rôle et d'encourager des retours d'expériences. Un module de cette formation porte sur l'analyse des risques dans les établissements et les familles ainsi que sur les mesures préventives appropriées et enfin sur la manière dont les conseils et l'aide peuvent être apportés en cas de violences subies. L'échange entre le personnel de l'OFAJ et les tutrices et tuteurs pendant et après les formations doit permettre un recul critique constant concernant le plan de prévention et garantir son évolution continue.



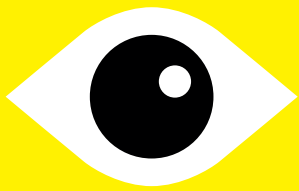
Code de conduite pour les familles participantes

Les programmes Brigitte Sauzay et Voltaire sont des **échanges privés** soutenus par les établissements scolaires. La responsabilité de cet échange incombe aux familles et aux établissements qui y participent. Pour chaque famille d'accueil, cela signifie qu'elle assume l'entière responsabilité d'une ou d'un jeune de moins de 18 ans pendant toute la durée de son séjour.

Dans le cadre du programme Voltaire, l'OFAJ et la Centrale Voltaire organisent conjointement un **séminaire en ligne pour les parents** avant le début de l'accueil des élèves. Lors de ce séminaire, les familles d'accueil sont sensibilisées à la prise en charge d'une jeune participante ou d'un jeune participant et aux risques que cela peut impliquer. Elles sont invitées à examiner leur propre cadre de vie, c'est-à-dire leur logement, le chemin pour aller à l'école, mais aussi leur structure familiale, afin de pouvoir offrir un espace d'accueil qui respecte l'autonomie et l'intimité des jeunes. À l'aide de schémas, de groupes de discussion et d'exemples concrets, le fonctionnement de la famille passe par un regard critique ce qui permet de comprendre les relations d'autorité entre famille d'accueil et élève

en échange. Ainsi, un code de conduite spécifique a été élaboré avec l'ensemble des personnes participantes. Il requiert un comportement qui doit faire preuve de compréhension, de respect et de tolérance envers les jeunes participantes et participants.

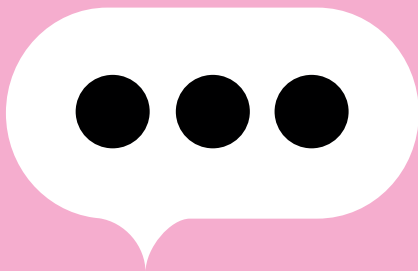
Un tel **code de conduite** ([→ voir l'annexe 1](#)) sera également communiqué avec les informations destinées aux parents dans le cadre du programme Brigitte Sauzay, et accompagnera le document sur les conditions de participation. Compte tenu des conditions particulières de l'échange individuel il contient des obligations et interdictions qui engagent la responsabilité des familles d'accueil.



Évaluation des risques

Afin de prendre des mesures appropriées pour prévenir la violence, une analyse des risques doit être effectuée par ou avec les participantes et participants à l'échange, en tenant compte des **conditions individuelles spécifiques**. Elle doit contribuer à identifier les risques, à appréhender rapidement les situations et à permettre d'agir en conséquence.

Les familles qui se préparent à accueillir une ou un élève en échange doivent se mettre à la place de ce dernier en examinant leur quotidien, leurs habitudes et leur maison ou appartement. Elles doivent s'assurer que le cadre environnant et ses structures sont sécurisés ou s'ils comportent des **dangers** : tenant également compte du trajet vers l'établissement scolaire et des loisirs, des amis et de la structure familiale élargie. Si des risques potentiels sont repérés, il est important de trouver des solutions adaptées pour les réduire.



Communication

Dans tous ses programmes, l'OFAJ met l'accent sur une **communication tournée vers les participantes et participants**. Sur le [→ site Internet de l'OFAJ](#), dans les brochures, dans les documents du programme et dans les correspondances (par courriel et par courrier), des [→ interlocutrices et interlocuteurs](#) sont mentionnés avec leurs coordonnées. Par ailleurs, les participantes et participants sont soutenus par une enseignante ou un enseignant de l'établissement d'origine et de l'établissement d'accueil, qui assurent un rôle de tutorat pendant l'échange. Les coordonnées des tutrices et tuteurs sont demandées par l'OFAJ avant le début du

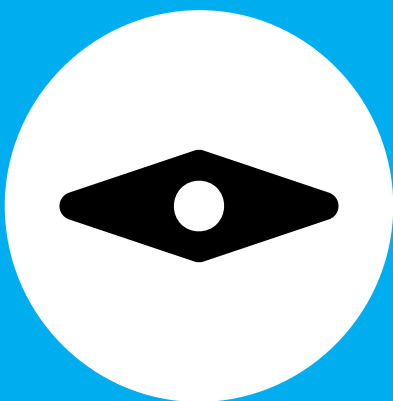
programme. Enfin, l'OFAJ met en réseau les participantes et participants du programme Voltaire. Les jeunes qui séjournent dans le même pays pendant la même période se rencontrent lors des séminaires de préparation et d'accompagnement. Ils échangent leurs coordonnées afin de rester en contact et de pouvoir partager leurs expériences au cours de l'échange.

Un système de parrainage par des élèves qui ont déjà participé au programme et par leurs familles est également mis en place par le programme Voltaire.

Possibilités de recours

Toute personne qui souhaite partager des problèmes et/ou des préoccupations peut contacter les chargées de projets par téléphone ou par → [courriel](#). Chaque programme d'échange a son adresse de courriel spécifique. Le site de l'OFAJ propose également une → [adresse générale](#), en français et en allemand. Tous les courriels sont consultés et traités rapidement. En parallèle, des interlocutrices et interlocuteurs responsables des échanges individuels se trouvent dans toute administration scolaire dans les deux pays.

Et enfin, ce sont les établissements scolaires et leurs personnels qui sont en mesure de recueillir des problèmes ou des plaintes. Ils peuvent directement (ré)agir ou orienter la ou le jeune élève et sa famille vers les services mentionnés ci-dessus.



Gestion de crise

Le fait que les participantes et participants puissent se retrouver en situation de crise ou subir des violences pendant l'échange doit être anticipé. Il faut réfléchir à différentes solutions pour apporter de l'aide rapidement à l'ensemble des personnes touchées. Pour les élèves en échange, les parents (de la famille d'accueil et leurs parents à la maison) sont les premiers interlocuteurs. Puis, dans les deux pays, il est possible de faire appel à différents services suivant les situations (téléphone, courriel, chat, etc.).



Le tableau suivant liste des numéros d'urgence et des sites Internet. Il doit impérativement être complété par les numéros de téléphone des parents (des deux familles) et le contact des tutrices et tuteurs.

Numéros d'urgence	En Allemagne	En France
Parents de la famille d'accueil et parents		
Tutrice ou tuteur (Nom + numéro de téléphone)		
OFAJ	+49 30 288 757 0 (standard téléphonique) +49 30 288 757 15 (Anett Waßmuth) +49 30 288 757 13 (Ulrike Papendieck)	+33 1 40 78 18 18 (standard téléphonique) +49 30 288 757 15 (Anett Waßmuth) +49 30 288 757 13 (Ulrike Papendieck)
Centrale Voltaire	+49 30 120 86 03 21	+33 1 40 78 18 78
Police	110	17
Ambulance	112	15 ou 112
Pompiers	112	18 ou 112
Ambassades	Ambassade de France en Allemagne https://de.ambafrance.org/ +49 30 5900 39 000	Ambassade d'Allemagne en France https://allemagneenfrance.diplo.de/fr-de/vertretungen/botschaft +33 1 53 83 45 00
Aide en situation de crise	Nummer gegen Kummer www.nummergegenkummer.de	Phare Enfants-Parents +33 1 43 46 00 62
	Kinder- und Jugendtelefon 116 111	Fil santé jeunes 0800 235 236 https://www.filsantejeunes.com/
	Elterntelefon 0800 1110550	Femmes victimes de violences 3919
	https://krisenchat.de/	Prévention du suicide 3114
	https://www.telefonseelsorge.de 116 123	
	http://jugendnotmail.de (Pour les moins de 19 ans)	Plus d'options https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/promotion-et-prevention/la-prevention-du-suicide/article/que-faire-et-a-qui-s-adresser-face-a-une-crise-suicidaire
	ainsi que des points de contact régionaux dans tous les Länder : https://www.suizidprophylaxe.de/hilfsangebote/hilfsangebote/	

Culture du «feedback»

Toutes les personnes impliquées dans les programmes contribuent à **l'évaluation** et à l'évolution du plan de prévention.

Pour que ce plan soit actualisé et reste en phase avec les besoins des jeunes, il est important que les participantes et participants et le personnel d'encadrement échangent sur les étapes définies dans le plan de prévention des violences dans les échanges individuels et s'assurent que les mesures soient bien adaptées.



Différents cadres s'y prêtent :

1.

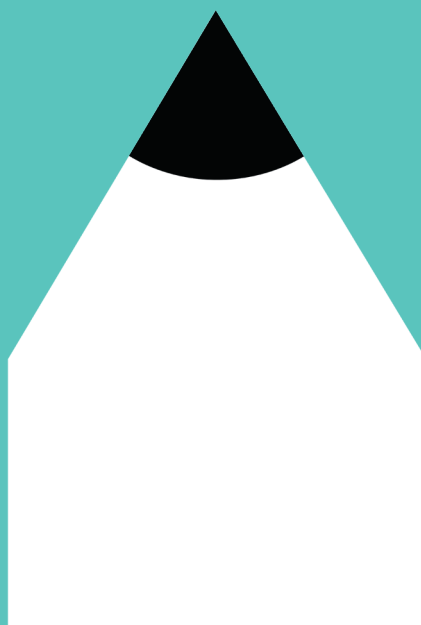
Pendant les **formations des tutrices et tuteurs**, les chargées de projet peuvent directement recueillir les retours du personnel enseignant en charge de l'encadrement dans les établissements scolaires.

2.

Les **séminaires d'accompagnement** proposés pour le programme Voltaire, au cours desquels des groupes de discussion sont organisés avec les élèves et les parents d'accueil, permettent aussi d'avoir des retours.

3.

L'ensemble des participantes et participants doit rédiger un **compte rendu** sur leur échange. Une liste de questions permet de guider la rédaction. Elle incite aussi à aborder les situations difficiles pendant l'échange ou à formuler des critiques. Tous les comptes rendus font l'objet d'une lecture approfondie et alimentent ainsi l'évaluation des programmes. Si à la lecture on soupçonne des violences, des investigations sont entamées.



Code de conduite pour les parents (d'accueil) dans le cadre du programme Brigitte Sauzay

Chers parents (d'accueil),

Nous sommes heureux que vous ayez rejoint le programme et vous souhaitons la bienvenue ! Afin de pouvoir assurer la sécurité et le bien-être de tous les participantes et participants, nous vous demandons de bien vouloir lire soigneusement les informations ci-après et de les intégrer.

1. RESPONSABILITÉ ET GARDE

- **Responsabilité** : Pendant le séjour de la correspondante ou du correspondant vous prenez en charge la responsabilité d'un enfant mineur. Les parents restent cependant les responsables légaux et doivent être consultés pour toute décision importante ou dépassant les affaires quotidiennes.
- **Garde** : Assurez-vous d'une surveillance et d'un suivi adéquat.

2. SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

- **Environnement rassurant** : Rassurez-vous que votre maison ou votre « chez vous » soit un lieu d'accueil rassurant et confortant qui respecte l'intimité et les besoins de la correspondante ou du correspondant.
- **Communication** : Soignez le contact régulier avec le correspondant / la correspondante et assurez-vous qu'il/elle se sente bien et en sécurité.

3. SENSIBILITÉ CULTURELLE

- **Différences culturelles** : Soyez ouverts et respectueux face aux différences culturelles et aidez la correspondante / le correspondant à trouver sa place dans son nouvel environnement.
- **Tolérance et respect** : Propagez une atmosphère de tolérance et de respect mutuel.

4. PRÉVENTION DES RISQUES DE VIOLENCES ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS

- **Respecter les limites de chacun** : Veillez à respecter et protéger les droits personnels de la correspondante / du correspondant.
- **Être attentif** : Faites attention aux signes de mal-être ou d'abus et signalez des situations critiques aux instances prévues.
- **Eviter des dépendances** : Prenez en compte que toute dépendance linguistique, financière ou émotionnelle peut nuire au bien-être de la correspondante/ du correspondant.
- **Relations d'autorité** : Prenez en compte le décalage dans les relations d'autorité avec un jeune d'une autre famille et veillez à le contrebalancer/ d'y pallier par des interactions respectueuses et réconfortantes.

5. COMMUNICATION ET SOUTIEN

- **Communication ouverte** : Encouragez la correspondante/ le correspondant à parler de ses expériences et d'éventuels problèmes.
- **Interlocutrices et interlocuteurs** : En cas de questions ou de problèmes vous et les participants pouvez vous adresser aux tutrices et tuteurs (au sein de l'établissement) et aux chargées de projets à l'OFAJ. N'hésitez pas de nous contacter (sauzay@ofaj.org). En cas de problème, il est important de consulter un avis neutre.

6. GESTION DE CRISES

- **Numéros d'urgences** : Informez-vous sur les numéros locaux d'urgence.

Engagement :

J'ai lu et entendu les informations ci-dessus. Je m'engage à respecter les directives pour la sécurité et le bien-être de la correspondante/ du correspondant.



Nom des parents/ parents d'accueil :

Signature :

Date :